

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MA 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA SITUATION DES BANQUES

Il fallait s'attendre, avec le ralentissement des affaires, à une diminution assez sensible de la circulation des billets des banques; cette diminution, pendant le mois de janvier, a été, en chiffres ronds, de \$10,633,000.

La morte-saison est peu propice aux profits du commerce; aussi, au lieu d'augmenter, les dépôts en comptes courants devaient presque nécessairement diminuer pendant le même mois de janvier; la diminution est également sensible, puisqu'elle se chiffre à \$10,427,450.

C'est une diminution qu'il nous faut également constater aux dépôts portant intérêt, mais tandis que la diminution sur l'ensemble des dépôts en comptes-courants est de 6.63 p. c., celle des dépôts portant intérêts est à peine de 0.8 p. c., soit de \$3,218,780.

Pour l'ensemble des dépôts Canadiens, la diminution est de 2.43 p. c.

Il est curieux de constater que, pendant que les dépôts du public Canadien diminuent, les dépôts de l'étranger dans nos banques augmentent, l'augmentation en janvier a été de \$5,823,400, soit de 9.83 pour cent.

Nous avons dit que cette constatation est curieuse; nous dirions avec plus de raison qu'elle est consolante, car, dans ce fait, nous voyons que, retirant des fonds de leurs propres institutions financières, nos voisins les confient volontiers à nos banques et qu'ainsi ils reconnaissent d'une manière irrécusable et leur bonne gestion et leur solidité.

Est-ce à dire que la diminution des dépôts Canadiens proviendrait de ce que le public Canadien n'apprécie pas au même degré que les Américains capitalistes ou économes la solidité éprouvée de nos banques? Non, certe, car alors il suffirait de mettre en regard l'actif des banques et leur passif envers le public pour lever toute crainte aux plus timorés. On trouvera plus bas ces chiffres desquels il ressort qu'après le paiement de tout le passif envers le public, il resterait encore un surplus de \$178,000,000 à partager entre les actionnaires.

rait encore un surplus de \$178,000,000 à partager entre les actionnaires.

Nous ne pouvons pas croire que, dans de telles conditions, il y ait des gens qui soient tentés de garder par devers eux leurs économies au lieu de les faire fructifier de l'intérêt qu'accordent les banques à leurs déposants et nous pouvons encore moins croire que des déposants aient, sans besoin, retiré leurs dépôts soit en partie, soit en totalité.

Les dépôts ont diminué pour trois causes: la première, que nous avons en partie indiquée plus haut, provient de ce qu'en dans une morte-saison le commerce étant peu profitable, les commerçants appliquent une partie de leurs dépôts au paiement des factures et des billets arrivant à échéance; c'est ainsi que nous trouvons aux prêts courants et escomptes en Canada une diminution de \$9,630,000. Comme toujours, dans le calme des affaires, les commerçants sont dans la nécessité de tirer sur leurs réserves pour faire face aux échéances.

La seconde cause de la diminution des dépôts est également apparente: beaucoup de petits déposants, ouvriers surtout, placent leurs économies pendant les périodes de travail, comme une réserve pour le temps de chômage forcé de l'hiver; nombre de petits dépôts disparaissent ainsi tous les ans en janvier.

La troisième cause, pour accidentelle qu'elle est, n'en a pas moins affecté l'ensemble des dépôts depuis quelques mois; elle est connue.

Nombre de capitalistes petits et grands ont profité de la baisse des titres pour gonfler leur portefeuille et espèrent tirer de ces placements de grands avantages au point de vue du revenu et de l'augmentation de leur capital. Nous avons déjà touché ce point dans une précédente revue de la situation des banques.

Incidemment, nous avons dit plus haut que les prêts et escomptes des banques au commerce Canadien avaient diminué en janvier de \$9,630,000. Ce chiffre, énorme en apparence, ne représente que 1.73 p. c. du total au 31 décembre, alors

que la diminution des dépôts Canadiens est de 2.43 p. c.

Poursuivant plus loin les comparaisons, nous trouvons qu'au 31 janvier, les dépôts du public Canadien s'élèvent au total à \$546,165,257, tandis que les prêts courants et escomptes consentis au commerce Canadien sont de \$546,957,657; les prêts et escomptes absorbent, en conséquence, tous les dits dépôts, plus un montant de \$792,400.

Le total des prêts courants et escomptes au 31 janvier est, sans nul doute, le maximum qu'il était permis d'atteindre dans l'état actuel des affaires à cette époque.

Ce qui nous oblige à le croire, c'est une augmentation d'environ \$3,750,000 aux prêts à demande remboursables à l'étranger. Or, à la fin de janvier, le taux des prêts à demande sur le marché de New-York où ces prêts ont été faits, était, au maximum, de 2 p. c., c'est-à-dire peu rémunérateur.

Il est évident que les banques auraient préféré escompter du papier commercial à 6 et 7 p. c. Si elles ne l'ont pas fait, la raison en est que les circonstances ne l'ont pas permis.

Il convient de noter d'autre part que les prêts à demande consentis au Canada sont en diminution de \$1,500,000 en chiffres ronds; cette diminution s'explique d'elle-même par l'atonie du marché aux valeurs.

De l'ensemble de la situation des banques se dégage ce fait que, si nos institutions financières, ont mis en pratique la politique de modération (retrenchment) et de prudence qu'elles prêchaient à leur clientèle, elles l'ont fait dans une mesure telle que la morte-saison touche à sa fin sans fâcheux accroc.

Comme par le passé, elles ont, sans faiblir, contribué à la consolidation des entreprises antérieures établies sur des bases solides; mais, aussi, elles se sont nettement refusées à prêter la main à toute transaction d'un caractère plus ou moins spéculatif. Que les intérêts légitimes du commerce aient été bien servis;